



Nations Unies

Commission de statistique

**Rapport sur les travaux de
la cinquantième session
5-8 mars 2019)**

Conseil économique et social
Documents officiels, 2019
Supplément n° 4



ouvertes⁷, et a remercié ce dernier des travaux qu'il a menés sur l'utilisation des données ouvertes, compte tenu notamment de l'importante contribution de ces données à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030⁸ ;

b) A pris note des résultats de l'enquête mondiale de 2018 présentée dans le document d'information, s'agissant notamment des pratiques relatives aux données ouvertes, et s'est dite consciente des difficultés auxquelles se heurtent certains pays ;

c) A accueilli avec satisfaction le document d'information sur les pratiques relatives aux données ouvertes en statistique officielle et leur correspondance avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle ;

d) A approuvé les directives sur l'interopérabilité des données, sauf le principe de « mise à disposition par défaut », tel que défini dans le document d'information, et, consciente de l'importance pour les pays de pouvoir accéder aux outils permettant l'interopérabilité des données, a prié le Groupe de poursuivre l'élaboration des directives ;

e) A recommandé au Groupe de donner aux bureaux nationaux de statistiques des orientations sur les moyens de produire, à l'intention des décideurs et des citoyens, des statistiques officielles et des données ouvertes au niveau local, en utilisant une approche axée sur l'utilisateur ;

f) A accueilli avec satisfaction le travail accompli par le Groupe pour établir une correspondance entre les Principes fondamentaux de la statistique officielle et les principes énoncés dans la Charte sur les données ouvertes ;

g) A souligné qu'il était nécessaire de resserrer les liens entre la communauté statistique et tous les acteurs concernés de la communauté des données ouvertes, et a approuvé la proposition tendant à créer un groupe de travail chargé de poursuivre les travaux sur les données ouvertes, notamment l'élaboration de directives sur l'évaluation et l'application des données ouvertes dans le contexte des statistiques officielles, et d'en présenter les résultats à sa cinquante-et-unième session, puis tous les deux ans.

50/106

Cadres nationaux d'assurance de la qualité

La Commission de statistique :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe d'experts sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité⁹, et a remercié ce dernier des travaux qu'il a menés au cours des deux dernières années ;

b) A pris note des résultats de l'enquête sur l'application des cadres nationaux d'assurance de la qualité, et du fait que de nombreux pays doivent encore mettre en œuvre un cadre national d'assurance de la qualité ;

c) A accueilli avec satisfaction et adopté le manuel des cadres nationaux d'assurance de la qualité des Nations Unies en statistique officielle ainsi que les recommandations qu'il comporte ;

d) S'est félicitée du fait que le manuel apporte une importante contribution en aidant les pays à mettre en œuvre un cadre national d'assurance de la qualité, pour

⁷ Ibid.

⁸ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

⁹ E/CN.3/2019/6.

ce qui est notamment des données provenant de nouvelles sources et de nouveaux fournisseurs de données, ainsi que des données et statistiques utilisées pour les indicateurs des objectifs de développement durable ;

e) A demandé que le manuel soit publié dès que possible dans toutes les langues officielles de l'ONU ;

f) A prié le Groupe d'experts d'établir la version définitive des directives d'application, en tenant compte du fait que les pays doivent procéder à des autoévaluations ;

g) A reconnu la nécessité de coordonner les travaux sur les cadres nationaux d'assurance de la qualité avec les travaux connexes menés sur le Manuel d'organisation statistique, les Principes fondamentaux de la statistique officielle et les données ouvertes ;

h) A également reconnu la nécessité de renforcer les capacités et la formation afin d'appliquer des cadres nationaux d'assurance de la qualité, et s'est félicitée des initiatives prévues pour aider les pays, grâce à des mesures telles que la création d'un forum d'experts, des activités de communication, l'échange de bonnes pratiques et la mise au point d'outils et supports de formation ;

i) A accueilli avec satisfaction et approuvé le projet de programme de travail du Groupe d'experts pour les deux prochaines années ainsi que le mandat actualisé de ce dernier, et lui a demandé d'élargir sa composition.

50/107

Développement des statistiques régionales

La Commission de statistique :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport détaillé de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique sur le développement des statistiques en Asie et dans le Pacifique¹⁰, et a félicité les pays de la région, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, les organismes régionaux et autres partenaires, fonds et organismes de développement pour le travail considérable qu'ils ont effectué en faveur du développement et de la coordination des statistiques dans la région ;

b) A pris note des activités de formation que mène l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique en vue de renforcer les capacités dans le domaine des statistiques régionales ;

c) S'est réjouie du rôle moteur que joue la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique à l'appui de l'élaboration d'outils et de méthodes permettant d'intégrer des données provenant de sources diverses dans les systèmes de données nationaux en vue de combler les lacunes, et en particulier des travaux que la Commission économique et sociale a entrepris sur les indicateurs des objectifs du développement durable, les registres et statistiques de l'état civil, les statistiques relatives aux catastrophes et le Système de comptabilité économique et environnementale ;

d) A salué la contribution majeure et la pertinence mondiale de la Déclaration intitulée « Étayer les politiques à l'aide de données afin de ne laisser personne de côté », adoptée par la communauté statistique de l'Asie et du Pacifique, comme outil essentiel de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon

¹⁰ E/CN.3/2019/7.